

- **Votre vie professionnelle est-elle plutôt construite sur le modèle « Ancienne école » ou « Nouvelle génération »? Voici quelques pistes pour faire le point...**

<b>AVANT</b>	<b>MAINTENANT</b>
<b>Déroulement de la carrière chez un seul employeur</b> i.e : Je n'ai eu qu'un seul employeur depuis que je travaille	<b>Changements fréquents d'employeurs</b> i.e : Il m'arrive de changer d'employeur, d'entreprise
<b>Stabilité relative à un poste et à une fonction</b> i.e : J'ai toujours occupé le même poste ou la même fonction	<b>Augmentation de la mobilité "intra-firme"</b> i.e : À l'intérieur de mon entreprise, j'ai la possibilité d'occuper d'autres postes ou d'autres fonctions, si j'en fais la demande
<b>Progression par mobilité verticale</b> i.e : Je ne peux évoluer que dans mon domaine, par exemple de vendeur, je peux passer à responsable d'une équipe de vendeurs	<b>Augmentation de la carrière par mobilité latérale</b> i.e : Je peux augmenter mes qualifications en cours de carrière, par exemple de vendeur, je peux passer à assistant marketing
<b>Carrière dans un seul domaine</b> i.e : J'ai toujours travaillé dans le même domaine ou le même secteur d'activité	<b>Carrière dans plus d'un domaine</b> i.e : J'ai déjà travaillé ou envisagé de le faire, dans plusieurs domaines ou secteurs d'activités
<b>Prédominance du cheminement linéaire</b> i.e : J'ai étudié, puis travaillé, et serai plus tard à la retraite	<b>Diversité des cheminements possibles</b> i.e : j'ai étudié, puis ai pris une année sabbatique pour voyager, puis ai travaillé, ai refait des études, déménagé sur un autre continent, avant de recommencer à travailler
<b>Succès défini par des critères externes et objectifs</b> i.e : J'ai réussi à devenir directeur marketing, ce statut me confère une position et un salaire confortables	<b>Succès défini par des critères internes et subjectifs</b> i.e : J'ai réussi à avoir un poste qui me permet de concilier travail et d'avoir une vie de famille, même si je ne suis pas riche ma famille et moi vivons bien.
<b>Gestion organisationnelle de la carrière</b> i.e : La directrice des ressources humaines m'indique quand je peux changer de poste et si c'est possible	<b>Gestion individuelle de la carrière</b> i.e : Je suis autonome en ce qui concerne les projets que j'ai pour ma carrière

Source : Cardinal, L. – L'éclatement de la carrière ou la carrière éclatée : un nouveau courant en carriérologie, revue carriérologique, vol. 7 n<sup>os</sup> 3 et 4, 1999 b, p.107